

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du Comité Syndical Séance du 11 octobre 2022

**COMMUNICATION ET SENSIBILISATION - STRATEGIE, OUTILS,
MILIEUX AQUATIQUES 2022 - 2023 OP 176COMM**

Délibération n° 2022/48

Nombre de délégués		Le mardi 11 Octobre 2022 à 9h30, le Comité Syndical de l'EPTB Gardons s'est réuni en séance ordinaire à Cassagnoles, en la salle du Foyer, suite à la convocation du Comité Syndical en date du 29 septembre 2022.
En exercice	31	
Présents	21	
Votants	24	

Etaient présents (votants) :

M. Max ROUSTAN (Alès Agglomération), M. Jacques PEPIN (Alès Agglomération), M. Sylvain ANDRE (Alès Agglomération), M. Thierry JACOT (Alès Agglomération), M. Frédéric GRAS (Alès Agglomération), M. Jean-Charles BENEZET (Alès Agglomération), Mme Méryl DEBIERRE (Alès Agglomération), M. Bernard CLEMENT (Nîmes Métropole), M. Patrick DE GONZAGA (Nîmes Métropole), M. Jean-Claude MAZAUDIER (Nîmes Métropole), M. Daniel VOLEON (Nîmes Métropole), M. Dominique VINCENT (CC du Pays d'Uzès), M. Frédéric SALLE LAGARDE (CC du Pays d'Uzès), M. Bernard BARBERI (CC du Pays d'Uzès), M. Nicolas CARTAILLER (CC du Pont du Gard), M. Jacques DAUTHEVILLE (CC Piémont Cévenol), M. David FURESTIER (CC Piémont Cévenol), M. François ABBOU (CC Causse Aigoual Cévennes), M. Pierre PRADILLE (CC Causse Aigoual Cévennes), M. Pascal MARCHELIDON (CC des Cévennes au Mont Lozère), M. Xavier MOINE BRESSAND (CC du Pays de Sommières).

Absents représentés (votants) :

Mme Geneviève BLANC (Alès Agglomération) représentée par M. François ABBOU (CC Causse Aigoual Cévennes) ;
M. Joachim VALLESPI (CC du Pont du Gard) représenté par Mme Méryl DEBIERRE (Alès Agglomération) ;
M. Jean-Claude ROUILLON (Alès Agglomération) représenté par M. Max ROUSTAN (Alès Agglomération).

Délégués présents sans voix délibérative :

M. Jean-François BERTIER (Nîmes Métropole), M. Michel RUAS (Alès Agglomération), M. Jean-Jacques VIDAL (Alès Agglomération),

Autres personnes présentes

M. GEORGES, Mme MOULIN, Mme FATALIVIA, M. RETAILLEAU (EPTB Gardons), M. Vincent RAVEL (Alès Agglomération).

Le Président demande au directeur de présenter ce point :

Il est rappelé au Comité Syndical que l'EPTB Gardons a engagé de nombreuses démarches en lien avec la communication que ce soit dans la réalisation de notre stratégie comme dans les actions mise en œuvre.

Deux opérations de communication ont déjà obtenu des financements :

- ➔ Communication et sensibilisation des élus et membres de la CLE sur la gestion de l'eau :
 - plaquette de présentation du syndicat et « trombinoscope » du comité syndical et de la CLE : en cours de rédaction,
 - livret sur la gestion de l'eau sur le bassin versant des Gardons : rédaction en cours, une partie du travail en commun avec l'ANEB,

- journées de découverte / formation sur la gestion de l'eau sur le bassin planifiées (visite « Toxiques » avec la 1^{ère} Vice-Président de l'EPTB Gardons et le Président de la CLE, visite « Inondation » avec le bureau de l'EPTB Gardons en juin).

➔ Communication sur la Ressource en eau :

- Action pédagogique sur la ressource en eau souterraine : conférences planifiées (en novembre 21 mais annulées en lien avec la situation sanitaire – nouvelle planification en cours), dossier de synthèse de la connaissance des eaux souterraines majeures et visuels schématiques,
- Elaboration et mise à disposition d'une carte de sensibilisation du public sur l'état de la ressource : en préparation
- Communication ciblée sur les béals ; en préparation.

Il a par ailleurs été délibéré sur :

- ➔ La réactualisation de notre stratégie : Délibération n°2022/9 du 15 février 2022 – 18 000 €TTC,
- ➔ Le festival Emergences : Délibération n°2022/35 du 28 juin 2022 – 22 000 € TTC avec un financement Agence de l'eau (70%) et Région (10%).

Une demande de financement globale a été déposée et validée par nos partenaires regroupant différentes opérations de communication dont la réactualisation de la stratégie. Il est nécessaire de délibérer sur cette opération dans son ensemble.

Objectifs

L'objectif de ce volet de ce projet de communication et de sensibilisation est de :

- ➔ Re définir une communication / sensibilisation globale et cohérente : diagnostic, stratégie, plan d'actions,
- ➔ Conserver l'utilisation d'outils déjà conçus dans l'attente d'une stratégie complète : exposition, livrets, plaquettes thématiques....
- ➔ Disposer d'une capacité d'actions lorsque le syndicat est mobilisé notamment pour une manifestation en lien avec l'eau et la rivière (animations, conférences...)

Détail de l'opération

Réactualisation de la stratégie de communication

Une commission d'élus a été constituée pour travailler sur la communication et la sensibilisation. La prestation est externalisée, elle comprend les éléments suivants :

- ➔ Diagnostic de la stratégie et des actions existantes,
- ➔ Retour d'expérience sur la stratégie et l'action des structures de même nature,
- ➔ Appuyer le travail de la commission élus « Communication »,
- ➔ Contribuer à la rédaction de la stratégie et fournir un plan d'actions associé à cette stratégie.

Réactualisation a minima des outils de communication fonctionnels

Exposition « Les pesticides s'en passent naturellement » : réactualisation du panneau de présentation de l'EPTB Gardons (toute l'exposition a été produite avec le logo du SMAGE des Gardons, la reprise du premier panneau permet d'expliquer le changement de nom, du périmètre et l'extension des compétences tout en continuant d'utiliser les autres panneaux)

Livrets « Mon jardin potager sans pesticides, mon jardin d'agrément sans pesticides sommaire (logo, édito, informations obsolètes, liens...) et réédition.

Plaquettes (hors présentation du syndicat car déjà intégrée dans une demande de financement en cours), affiches et autres documents : réactualisation a minima et réédition

Animations et conférences en lien avec les milieux aquatiques et la gestion de l'eau

Lorsque le syndicat est sollicité pour des manifestations locales (festival de l'eau, journée de l'eau, fête de la rivière, fête de la nature...) ou des interventions ponctuelles sur le bassin versant, il paraît important de participer, pour appuyer notamment les messages de bonne gestion de l'eau et d'approche par bassin versant, sous différentes formes : intervention en régie (pas de dépense), mobilisation de prestataires pour des animations spécialisées (enfants, grand public) en lien avec la rivière et les zones humides et des conférences (zones humides, gestion de l'eau, changement climatique...).

Des demandes de financements spécifiques sont réalisées pour des événements de grande ampleur (Festival Emergences à Aramon notamment) auxquels cas les animations et conférences présentées ici ne seront pas mobilisées pour ces manifestations. Si des demandes de financement spécifiques ne sont pas réalisées, les animations et conférences pourront être mobilisées pour ces événements.

Un stand sera conçu (mobilier, bâche avec bassin versant et logos des partenaires financeurs...) pour les présences sur site (de l'EPTB et/ou des prestataires).

Montant financier

Les montants financiers prévisionnels liés aux prestations sont estimés comme suit, une fongibilité des lignes s'avère toutefois nécessaire :

Réactualisation de la stratégie de communication / sensibilisation	15 000 € HT
Réactualisation « a minima » des outils de communication fonctionnels (2 panneaux d'exposition, formation bâche et roll up, 3 livrets, 5 plaquettes) :	15 000 € HT
Animations (20) :	15 000 € HT
Conférences (6) :	12 000 € HT
Stand :	2 500 € HT
Divers et imprévus	2 500 € HT

Total : 62 000 € HT, soit 74 400 € TTC

Les prestations seront réparties sur les années 2022 et 2023 avec les prévisions de dépenses suivantes :

€ TTC	2022	2023
Réactualisation de la stratégie	15 000 €	0 €
Outils de communication	15 000 €	0 €
Animation	7 500 €	7 500 €
Conférences	6 000 €	6 000 €
Stand	2 500 €	0 €
Divers et imprévus	1 500 €	1 000 €
Total	47 500 €	14 500 €

Plan de financement

Le plan prévisionnel de financement porte sur le montant TTC de 74 400 €. Il est le suivant :

Agence de l'eau 70 %	soit 52 080 €
Autres (Région, Département du Gard...) 10%	soit 7 440 €

L'EPTB Gardons prendra en charge le montant restant soit 14 880 €.

**Après en avoir délibéré,
L'assemblée, à l'unanimité_**

- ➔ APPROUVE que l'EPTB Gardons se porte maître d'ouvrage du projet « Communication et sensibilisation – Stratégie, outils, milieux aquatiques 2022 – 2023 », dans les conditions définies ci-avant,
- ➔ APPROUVE l'autorisation de programme avec crédits de paiement,
- ➔ APPROUVE le plan prévisionnel de financement et AUTORISE le Président à solliciter les financeurs,
- ➔ DONNE MANDAT au Président, conformément à l'article L5211-10 du CGCT, pour entreprendre toute démarche et pour signer toutes les pièces, conventions, actes, ainsi que leurs éventuelles modifications, et tous documents nécessaires à la mise en œuvre et au bon déroulement de cette décision.

Les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme,

**Le secrétaire de séance
La Première Vice-Présidente**

Signé électroniquement par
MERYL DEBIERRE

Le 30 octobre 2022

Mme Méryl DEBIERRE



Le Président

M. Max ROUSTAN



- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : EPTB GARDON (30)

Utilisateur : MOULIN Françoise

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	DE_2022_48
Date de la décision :	2022-10-11 00:00:00+02
Objet :	COMMUNICATION_SENSIBILISATION_OP176 COMM.- PLAN DE FINANCEMENT
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.10 - Divers
Identifiant unique :	030-253002711-20221011-DE_2022_48-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
030-253002711-20221011-DE_2022_48-DE-1-1_0.xml	text/xml	884
Nom original :		
2022_48_COMM_SENSIBILISATION_OP176COMM.pdf	application/pdf	360330
Nom métier :		
99_DE-030-253002711-20221011-DE_2022_48-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	360330

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	31 octobre 2022 à 17h57min26s	Dépôt initial
En attente de transmission	31 octobre 2022 à 17h57min27s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	31 octobre 2022 à 17h57min29s	Transmis au MI
Acquittement reçu	31 octobre 2022 à 18h07min34s	Reçu par le MI le 2022-10-31